

Lou laou : (patois de la Vallée de Joux)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 34

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

parcouru, où nous allions jouer, cueillir des fraises ou des myrtilles et, parfois, faire des niches, c'est-à-dire rouler des pierres dans le Nozon. J'y suis allé, aussi, enfant, porter le dîner « aux hommes », qui coupaient du bois ou écorçaient les chênes, dans ces parages. Il y a là, sur la droite, au milieu des bois, sur la falaise, un coin de pré où nous allions trois fois l'an : au printemps, « déquepiller », c'est-à-dire râtelier les feuilles mortes et le bois sec tombé des arbres, et aplanir les taupinières ; en été, « fener » ; on parlait le soir juché sur le char de foin, le visage fouetté par les branches des arbres. Il y avait des nids de geai, et sur le sentier, des inconnus, il m'en souvient, tendaient des collets de erin ; en automne, nous y conduisions les vaches ; il était facile de les garder : le pré était entouré de bois, mais parfois, une « bête », en quête d'aventures, s'y engageait, à notre grande angoisse. Il y avait des noisettes, de la faïne, et du gland. On s'y rendait à pied, par un joli sentier suivant de très près le haut de la falaise, et débouchant soit du côté de la « Fabrique », anciennes usines de Lerber, soit près de la « Scie », au haut du village de Croy. C'est là-bas que nous allions, le premier dimanche de mai, cueillir les branches de fayard fraîchement feuillé, dont on faisait la cage ou hotte renversée ; on y plaçait « le petou qu'on a trouvé din lè bou », et avec lequel nous allions quêmander du beurre (il y en avait encore, il y a un demi-siècle), des œufs, de la farine, et du lard, avec lequel des femmes de bonne volonté, dont ma mère, faisait gâteaux et beignets pour la marmaille du village. Que de souvenirs vous avez éveillés !

Mais ce que je voulais vous révéler, c'est ceci : on peut — on pouvait jadis, tout au moins, car il y a bien longtemps que je n'ai fait le trajet, — on pouvait remonter dès St-Loup, ou à peu près, jusqu'à Romainmôtier, le vallon du Nozon. Sur la rive gauche, il y avait un chemin de dévestiture servant au « fournier » pour aller couper et emmener le bois mis gratuitement à sa disposition pour chauffer le four communal, après que de bonne heure, le matin, il avait passé devant la maison en criant : « Empâtâ ! » (Faites la pâte). De l'autre était un sentier zigzaguant autour des « tornes »¹ creusées par les pêcheurs à la truite. Il remonte jusqu'au Dard, ou Day ; il grimpe sur la rive droite du Creux du Dard, et rejoint le chemin de la Foulaz, qui conduit à Croy ; mais tout le long de la rivière, jusqu'à Romainmôtier, tantôt ci, tantôt là, le sentier seul remonte le Nozon, pour aboutir à la cure de Romainmôtier et à l'église. En temps ordinaire, le Nozon a si peu d'eau, en été, qu'on peut, presque partout, le traverser sans se mouiller les pieds, en sautant d'une pierre à l'autre. Il y a des « nites » à truites que connaissent bien les « gosses » — et les grands, — et où l'on peut pêcher à la main, lorsqu'on est certain que le gendarme est... ailleurs.

¹ Du patois *torna*, détour du sentier.

LOU LAOU

(Patois de la Vallée de Joux.)

Aoù maî dé janvier dièzevoué-ceint et tiènzé, on avai aperçu dé pas dé laou ein déssus d'aou Moulin d'aou Bracheu. Assetou, ouna battia fût organisafé po sè débarraché dé cha visita pou coumouda, ot ouna beinda d'homou perteseront, ermâ dé fusi ; èsédierront lè tracé quantié su la Crouai daou Vouernou, yo c'est lié viront que le s'eindiennâvont deïn on bou, mais que le n'eïn resailâvont pas.

Lou bou fût cernâ pè lè tireux, tandi que lè zautrou rabattâvont lou laou, ein fazeint on boucan daou miliion ; la bête dessodaïe, to l'épouaïria, voulie s'eincoré, mais, pas moyen d'etsappâ.

Lou Grand Louis dè Pediet-dezo la ve vini draï contrè li ; è l'ajusta et tera ; l'ut la chance que lou coup perté, po ceint que lè fusi à piéra ratâvont soveint.

Lou coup avai portâ justou ; lou laou tiseze, po ne pe sè relèvé ; quand è lou viront èteindu, ce fût dè hourra à n'eïn pas fini et tsacon vouliaf lou portâ su sè z'épaulé. L'arverront ein cortègè dévant la Landa, yo c'est que tota la populachon l'aouï fe ouna poucheinta récepchon ; è danseront déveron lou laou et buront, na pas à sa sandâ, mais à elia daou Grand Louis que fût nommâ Rouai dè laou, à l'unanimitâ.

Quand è racontâvé dè z'historiè po féré riré, è desâï dè viadzou : « Ecaouïta-vaï mon bé (aou bin ma mia), se te reincontré on laou, sâ-tou ceïn que tè faudrai fairé ? Tè faudrai l'y einfelâ lou braï deïn la gouerdza, quantité que l'accrotsâ la tiévoda, è pi tè l'eïnvessâ ! »

(Feuille d'avis de la Vallée)

Pour célébrer le 1^{er} août.

IL ne nous est venu jusqu'ici qu'une réponse à notre enquête sur la façon la meilleure de célébrer le 1^{er} août. Aussi bien n'y a-t-il qu'une semaine que nous l'avons posée. Que diable ! il faut laisser aux gens le temps de se retourner, de réfléchir. On ne répond pas dare dare à telle question.

Encore la lettre que nous avons reçue n'est-elle pas, à vrai dire, une réponse à notre question. Elle se borne à critiquer la façon dont a été célébrée la dernière fête du 1^{er} août — celle donc de 1917 — et à émettre, sur certaines coïncidences, absolument fortuites, ce n'est pas douteux, et qui, du reste, ne sauraient nous porter ombrage, des considérations auxquelles nous ne pouvons souscrire.

Nous n'en publions pas moins la lettre de notre correspondant, qui est intéressante. Le *Conteur* respecte, sinon partage, toutes les opinions sincères et loyalement exposées.

Cette lettre nous donne, d'ailleurs, occasion de rappeler aux personnes disposées à prendre part à notre consultation, que c'est moins des critiques sur les fêtes nationales passées — ce qui est fait, est fait — que des avis sur la façon de célébrer celles de l'avenir, que nous désirons.

« Lausanne, le 20 août 1917.

» Mon cher *Conteur*,

» Ton article sur la manière de commémorer le 1^{er} août vient de me jeter dans une grande stupéfaction : on aurait célébré l'autre jour notre fête nationale, et un chaud et fidèle patriote comme moi ne s'en serait pas aperçu ? Allons donc !

» Moi qui ne regarde pas souvent le calendrier, je reconnais depuis bien des années notre anniversaire national au seul pavoiement de nos édifices et à l'émouvante sonnerie des cloches (de toutes les cloches de Suisse). Cette manière si simple et si digne de rappeler la première alliance des Waldstätten est trop en rapport avec cet événement lui-même, avec le caractère du peuple suisse, et, maintenant, avec la gravité des temps, pour qu'on y ait changé quoi que ce soit. Seulement, et c'est ici qu'un malentendu troublant intervient, je n'ai encore rien vu de semblable cette année.

» On a bien fait à Lausanne, il y a quelque temps, une espèce de fête. Le matin, un général français à décoré, sur Montbenon, quelques soldats internés ; mais un officier supérieur d'une nation si pleine de tact n'aurait pourtant pas choisi le jour de notre fête nationale pour présider chez nous une cérémonie militaire ; le soir du même jour, l'heure de fermeture des cafés a été prolongée d'une heure ; tu ne me

feras pas croire non plus que c'est le jour de notre grave anniversaire national que nos autorités auraient donné cette licence. La fête s'est renouvelée trois jours après, avec « spectacle », comme tu dis, feux d'artifice, et liesse générale dans les rues. Encore un coup, ce n'est pas ainsi que notre peuple aurait commémoré un fait qui ne peut lui inspirer, maintenant surtout, que des pensées sérieuses, pensées de reconnaissance pour le passé, de préoccupations patriotiques pour l'avenir...

» Non, vois-tu, à tout ce que tu as remarqué, comme moi, l'autre jour, on reconnaît la façon dont nos excellents et sympathiques voisins commémorent la prise de la Bastille, façon que nous n'avons pas à critiquer, puisqu'elle leur convient, mais que nous n'aurions aucune raison quelconque d'imiter pour la célébration de notre fête nationale.

» Rassure-toi donc, mon vieux *Conteur*, et reconnais ta méprise : ce que tu as pris pour le 1^{er} août, c'était sûrement le 14 juillet.

» Ton fidèle et dévoué, J. L. »

Depuis la réception de cette missive, il nous en est arrivé une nouvelle que nous publierons samedi prochain.

LAUSANNE-LES-BAINS

LA Municipalité a fait placer, ces jours derniers, des balises à l'intérieur de la jetée d'Ouchy qui protège le port devant les chantiers de la Compagnie de navigation. Il s'agit d'un projet d'établissement de bains publics du lac, à cet endroit. Si la plage de Vidy est admirable pour les bains de soleil et les exercices de culture physique à nu, certains baigneurs lui reprochent son éloignement et d'autres choses encore ; enfin, ils ne la trouvent pas à leur gré.

A propos du projet d'établissement de bains du lac, étudié par la Municipalité, il est intéressant de rappeler quels étaient les établissements de bains publics du vieux Lausanne.

Il y avait d'abord les bains de la *Rochelle*, qui se trouvaient au bout de la promenade des *Eaux*, qu'arrosait le Flon et qui était plantée de superbes marronniers. Cette promenade — qui se trouvait sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la place du Vallon — était alors « embellie » dit un chroniqueur, de cabinets d'aisance publics rangés à droite et à gauche et formant une espèce d'allée ayant l'apparence d'un pont couvert.

Les bains de la *Rochelle* avaient une source à eux propre.

Derrière les bains de la Rochelle était la poudrière. Une nuit, la ville se remplit soudain de fumée. Le feu était à la poudrière. Personne n'osait approcher. Un charpentier nommé Hugonnet ayant son hangar où s'élève aujourd'hui l'église libre des Terreaux, s'écrie : « Que ceux qui m'aiment me suivent ! » Il pénètre courageusement dans le bâtiment, suivi de ses ouvriers, chargé les sacs de poudre sur ses épaules et les transporte à travers l'incendie. Ces hommes héroïques ont préservé Lausanne d'un grand désastre.

« Qui s'en souvient ? » dit M. J. Zink, à qui nous empruntons ces détails.

Après 1830, les bains de la Rochelle deviennent les bains du Vallon. Outre les bains, il y avait un café. C'était un but de promenade fort agréable. Le bâtiment des bains du Vallon donna plus tard asile à la brasserie Rochat et Reisser.

Quant au terrain de l'ancienne poudrière, on y construisit — sur une partie, du moins — les bâtiments de l'usine Kaiser et Duvallard.
